



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/82//24/Corr.1  
30 novembre 2018



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingt-deuxième réunion  
Montréal, 3 – 7 décembre 2018

**Corrigendum**

**RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES**

Le présent rectificatif vise à normaliser les recommandations de l'Annexe I pour l'Algérie, Antigua-et-Barbuda, et la République centrafricaine, afin de les harmoniser avec les recommandations figurant dans les rapports périodiques correspondants, en date du 31 décembre 2017, comme suit :



<b>Pays</b>	<b>Agence</b>	<b>Tranche</b>	<b>Montant (y compris les coûts d'appui) (\$US)</b>	<b>Raison du retard/retrait</b>	<b>Recommandations</b>
Algérie (Phase I)	ONUDI	2014	154 800	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'Unité nationale d'ozone (UNO), modification structurelle	Notant les difficultés que connaît actuellement le pays, demander au Secrétariat d'envoyer au Gouvernement de l'Algérie pour demander son accord d'annuler la phase I du PGEH à la 83e réunion, et de restituer les soldes restants à la 84e réunion, de manière qu'une proposition de la phase II du PGEH puisse être présentée quand les conditions le permettront.
Antigua-et-Barbuda (Phase I)	PNUE	2015	6 610	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modification structurelle, aucun rapport périodique ou financier présenté, difficultés internes ou externes	Notant que la deuxième tranche (2015) de la phase I du PGEH pour Antigua-et-Barbuda n'avait pas été soumise en raison de modifications structurelles au sein du gouvernement, annuler la phase I du PGEH à la 82e réunion et restituer les soldes restants à la 83e réunion, notant que la phase II du PGEH prendrait en compte la décision XXIX/19 sur les considérations particulières concernant les îles des Caraïbes touchées par des ouragans.
République centrafricaine (Phase I)	PNUE	2013	62 150	Difficultés internes ou externes, questions relatives à la sécurité, seuil de décaissement de 20 %	Notant les circonstances difficiles que connaît actuellement le pays, annuler la phase I du PGEH pour la République centrafricaine à la 82e réunion et restituer les soldes restants à la 83e réunion, de manière qu'une proposition de phase II du PGEH puisse être présentée lorsque les conditions le permettront.